

# LE NOUVEAU LYON

JOURNAL DES INTERETS COMMERCIAUX, INDUSTRIELS, AGRICOLES, SCIENTIFIQUES ET ARTISTIQUES DE LA VALLEE DU RHONE ET DE LA LOIRE

REPUBLICAIN INDEPENDANT

« DES HAINES LE TEMPS EST PASSES »  
(SHAKESPEARE)

Vendredi 30 Novembre 1894

5 Cent. le Numéro

**ABONNEMENTS :**  
LYON, RHONE, LOIRE, SAONE-ET-LOIRE, AIN, ISERE ..... 3 Mois 5 fr.  
AUTRES DEPARTEMENTS, CORSE ET ALGERIE ..... 5 fr.  
Les abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 16 du mois. Joindre 50 c. à tout changement d'adresse.  
Les manuscrits, insérés ou non, ne sont pas rendus.

PREMIERE ANNEE — N° 127  
VENDREDI 30 Novembre 1894 — Saint André  
— DEMAIN SAINT ÉLOI —

**ADMINISTRATION,** de 9 h. à 6 h. | Place des Terreaux, 7  
**REDACTION,** de 8 heures à minuit.  
ANNONCES COMMERCIALES, l'aligne. 0.60 | RÉGLAMES, la ligne..... 1.50  
Prix divers pour les annonces de moratques et Dods.

## BULLETIN DU JOUR

La Chambre s'est occupée des affaires de chantage. La question posée à ce sujet par M. Marcel Habert a été transformée en interpellation.

Un ordre du jour favorable au gouvernement a été voté.

Le projet relatif à la transformation en lycée de l'école Monge a ensuite été adopté.

M. Girard, administrateur du « XIX<sup>e</sup> Siècle », a été arrêté pour complicité dans les faits reprochés à Portalis.

D'après le « Jour », un officier ministériel de Marseille serait compromis dans les affaires de chantage.

La 3<sup>e</sup> audience du procès des fraudes électorales de Toulouse a révélé des faits graves à la charge du témoin Couderc, ancien secrétaire général de la mairie.

Le Japon a définitivement repoussé les propositions de paix de la Chine et fait mine de ne vouloir traiter qu'à Pékin.

La presse russe s'alarme de cette prétention et fait appel à l'intervention des puissances.

Lire à la 3<sup>e</sup> page nos dépêches de la dernière heure.

## Lettre Parisienne

Paris, 28 novembre.

### LE MÉLÉNISME ET LE BUDGET

Est-ce que l'astre de M. Méline serait prêt à pâler ? La séance d'hier a pu le faire espérer.

Il ne faudrait pourtant pas trop s'y fier. La question, comme vous l'avez vu par le compte rendu de la Chambre, ne se posait pas exclusivement entre les protectionnistes et les libre-échangistes. Elle a soulevé plutôt une guerre civile entre les protectionnistes eux-mêmes : M. Méline a été battu par ses propres troupes. Le blé s'est révolté contre le maïs ; les amidons et les glucoses ont réussi à se sauver dans la bataille.

C'est une défaite protectionniste, il n'y a pas à en douter ; mais une défaite sur laquelle il ne faut pas trop compter pour l'avenir. A la première occasion, les troupes se reformeront.

Ce n'est pas à dire, cependant, qu'on ne sente pas la difficulté de la situation. Après tant de tarifs et d'efforts, l'agriculture est plus en détresse que jamais. Alors, à quoi sert-il de ruiner l'industrie, si le protectionnisme ne profite pas à l'agriculture ?

Si les industries florissaient, l'agriculture pourrait au moins profiter de leur richesse. On mangerait plus de viande, on consommerait plus de vin, si le pays pouvait trouver des ressources qu'il n'a pas, dans le développement du travail industriel par l'exportation.

Cela commence bien à se dire tout bas. Mais les chefs répondent que si les industries chôment, ce n'est pas à cause des tarifs ; mais à cause du développement industriel des autres pays. Une diminution des tarifs nous amènera la concurrence sans aider nos exportations.

Voilà ce que disent les protectionnistes endurcis. Il est évident que l'expérience seule peut résoudre le problème ; mais, il faudrait la faire cette expérience. L'état actuel des choses n'est pas bon, c'est clair ; tout le monde se plaint, essayons autre chose. Si cela non plus ne réussit pas, alors, c'est qu'il n'y aura rien à faire !

Mais ce n'est pas le moment de causer de ces questions pourtant si graves. La Chambre ouvre la discussion d'un budget qui se présente, comme dit le rapporteur, dans des conditions d'équilibre particulièrement difficiles.

Est-ce clair ? Et celui qui dit cela n'est ni un socialiste, ni un réactionnaire ; mais un bon républicain de gouvernement, un ancien ministre.

Le fait est qu'un budget de trois milliards et demi, avec une situation financière grevée par 1,300 millions de dette flottante, n'est pas une mince affaire. D'abord, il faut être un vieux routier de la finance pour se reconnaître dans ce dédale de chiffres. Et quand on s'y est reconnu on se demande ce qu'on va faire. La situation financière n'est jamais inquiétante dans un pays aussi riche que la France, mais elle est grave et demande qu'on réfléchisse.

## L'HÉRITAGE D'ALEXANDRE

On a lu un résumé du beau discours de M. Spuller au banquet gambettiste de Belleville. Je n'y reviendrai pas, mais la réunion, par son succès, mérite quelques réflexions. Beaucoup des convives parmi les huit cents assistants ont dû être surpris de voir glorieusement Gambetta à Belleville et plus surpris encore de prendre part eux-mêmes à cette glorification. Nombre d'autres, parmi les gambettistes les plus intempérants, ont dû faire un retour sur le passé et s'accuser d'être pour quelque chose aussi dans la brusque et mystérieuse fin de cette merveilleuse carrière.

Eut-on dit, il y a dix ans, lorsque M. Clémenceau était maître de ces hauteurs belleveillaises, restées banlieue excentrique par plus d'un côté, qu'on pourrait jamais faire l'éloge de Gambetta parmi les électeurs qui l'avaient renié ? Se serait-on attendu, avant même que M. Clémenceau eût chanté trois fois, se découvrir tout à coup des titres à l'héritage de Gambetta et se déclarer les fidèles de sa politique ?

Cependant, dix ans à peine ont passé, et nous pouvons voir ces choses. Ces métamorphoses ne sont pas les moins étonnantes de notre temps si fertile en inconscientes conversions.

D'autres n'ont point changé, ils sont restés ce qu'ils furent aux temps héroïques ou nous marchions avec Gambetta à la défense des droits du pays, où nous menions contre le 24 mai et le 16 mai une campagne qui, pour être vive, n'en resta pas moins digne et courtoise. Jamais on ne vit lutte plus ardente, jamais aussi on ne respecta davantage l'honneur de ses adversaires. Je parle des républicains, de ceux-là qui, combattus à leur tour, se virent l'objet d'imputations si ignobles et furent les victimes d'une campagne sans merci.

En ce temps-là, tous, républicains radicaux, républicains modérés, nouveaux venus à l'idée républicaine qui payaient de leurs personnes dans la lutte passionnée des partis et donnaient ainsi un gage sérieux de leur convention, en ce temps-là, nous avons trouvé auprès de Gambetta cet accueil large, cette affection fraternelle qui forçait à l'aimer. Mais autour de lui, déjà, gravitaient des politiques, des jeunes gens qui se croyaient l'étoffe d'un Saint-Just à se sentir près de ce Danton. Ils montaient jalousement la garde autour du grand homme, écartaient de lui les amitiés qui portaient ombrage à la leur et défaisaient inconsciemment l'œuvre d'union entreprise par Gambetta. Combien, séduits par ce cœur grand et loyal, reconnaissant envers l'homme qui avait, aux heures terribles, sauvé l'honneur de la patrie, se sont vus arrêtés dans leur élan par l'égoïsme et la sécheresse de l'enlourage.

Oh ! ces gardes du corps de Gambetta, ceux qui prétendaient incarner en eux les principes de leur maître, quelle âpre habileté portaient-ils à écouter tous ceux qui venaient au grand citoyen, par quelles allures cassantes éloignaient-ils les amitiés nouvelles ! Ces petits jeunes gens, raides et gommés comme des substituts d'autrefois, mettaient autour du chef du parti républicain une barrière de glace. Ils ont créé aussi les hostilités qui devaient amener la chute de Gambetta. Tous ceux qui n'ont pas eu l'âme assez haute pour résister aux froissements incessants causés par tant de morgue et de raideur chez ceux qui passaient pour les confidentiels, sont allés au-delà ; ils ont formé autour de Clémenceau, la petite armée qui, appuyée sur l'habile complicité de toutes les réactions et de toutes les rancunes coalisées, devait amener la perte d'un des rares hommes d'Etat dignes de ce nom issus des rangs du peuple.

La catastrophe n'a pas guéri ces dangereux amis de Gambetta ; nous les avons vus plus tard au pouvoir, quand les idées du grand tribun se sont imposées de nouveau au pays. Dans les ministères, dans les grandes fonctions publiques, dans les emplois tranquilles ; au Parlement on les rencontre toujours aussi importants, toujours aussi gonflés, n'ayant montré aucune grande vertu, n'ayant pas témoigné de talents exceptionnels, mais convaincus qu'ils avaient hérité de ce grand cœur qui s'appelait Gambetta. Avec quel dédain tenaient-ils à l'écart ceux qui évoquent le souvenir des luttes passées, se glorifient du con-

trairement aux assertions de certains journaux, aucune mesure n'a été prise, hier, à l'égard de M. Lépine, préfet de police, au sujet des faits reprochés à M. Anger, ancien officier de paix de la Brigade des Jeunes.

Les dossiers des journalistes. La Libre Parole fournit les renseignements suivants sur les fameux dossiers dont toute la presse s'occupe depuis deux jours :

On sait que tout journaliste a son dossier à la Préfecture de police. Le nombre de dossiers atteint un chiffre fort respectable, et le dossier de certains de nos confrères occupe jusqu'à vingt-cinq cahiers.

Les « bureaux coupés » par différents services, dont les principaux sont ceux du contrôle général, de la brigade des recherches et des coupures.

Le « bureau des coupures » reçoit en double expédition tous les journaux de Paris, qui sont lus consciencieusement par des employés dont c'est la seule mission. Ces employés marquent au crayon rouge les articles à découper, qui, le soir même, sont « versés » au dossier de leur auteur.

Aucune difficulté ne se produit lorsque les articles sont signés — voire d'une initiale ou d'un pseudonyme connu ; à ce sujet, la préfecture de police tient à jour un dictionnaire des plus complets. Mais il n'est pas de même quand l'un des articles à classer est anonyme.

C'est alors que la brigade des recherches intervient, ses inspecteurs doivent savoir quel est l'auteur, cela par tous les moyens. De Clercq n'a-t-il pas fait partie de la brigade Auger ?

Un titre quelconque, un inspecteur de la préfecture trouve toujours moyen de pénétrer soit dans la rédaction, soit à l'administration, soit à la composition d'un journal que l'on a intérêt à surveiller.

Puis il y a les inspecteurs qui se fauillent dans les cercles de journalistes, dans les cafés où ceux-ci se réunissent d'habitude. Ils affectent l'allure d'artistes ou de bons commerçants indifférents venant prendre tranquillement leur demi-tasse dès que leurs travaux sont terminés.

Voilà donc comment sont constitués ces fameux dossiers qui ne renferment que des rapports inexacts et souvent faux.

Nouvel exploit de Portalis. On parle d'une nouvelle affaire contre Portalis, toujours intouchable.

L'ancien directeur du XIX<sup>e</sup> Siècle aurait emprunté une somme de 38.000 francs à un membre du barreau de Buenos-Ayres, M<sup>e</sup> Daireaux.

M. Girard, administrateur du XIX<sup>e</sup> Siècle, a été arrêté cet après-midi, dans les bureaux de ce journal.

M. Girard serait compromis dans l'affaire Portalis.

A. Dumazet.

Service télégraphique L'AFFAIRE DREYFUS. En réponse à un démenti de l'Agence Havas, M. Charles Leser, auteur de l'article du Figaro d'hier sur l'espionnage, publie la note suivante :

Je n'ai rien attribué du tout au général Mercier, ministre de la guerre. J'ai dit simplement, non pas tout, mais une partie des propos que le ministre a bien voulu me tenir au cours d'une conversation d'une heure et demie. Toutefois, en consultant les notes que j'avais immédiatement prises, j'ai constaté, que j'avais en effet, commis une erreur de rédaction. Le général Mercier ne m'a point dit que Dreyfus avait des complices civils ; il est seulement vrai que quelques personnes civiles ont été mêlées à cette affaire, mais non impliquées, au moins jusqu'à présent, dans les poursuites.

En ce qui concerne la culpabilité de Dreyfus, le langage du ministre n'a pas été moins net avec moi qu'il ne l'avait été dans une précédente interview. D'ailleurs, sur ce point, j'entends la culpabilité ou l'innocence de Dreyfus, et non son simple récit, qui a été et qui demeure exact. — Il est très facile de faire la lumière, et il est désirable qu'elle soit faite le plus complètement et le plus tôt possible.

LE CAPITAIN ROMANI. La plupart des journaux italiens et plusieurs journaux français après eux, ont tour à tour dit et démenti que le gouvernement italien avait envoyé au commandeur Ressaum des instructions particulières à la suite de la condamnation du capitaine Romani.

A la Consulta, on déclare que la condamnation du capitaine Romani n'a pas donné lieu à la moindre observation de la part du gouvernement français et que, par conséquent, le gouvernement italien n'a jamais pu avoir l'idée de faire fournir des explications par l'organe de l'ambassadeur d'Italie en France.

LES AFFAIRES DE CHANTAGE. Une nouvelle piste. On lit dans le Jour :

M. Lépine, juge d'instruction, chargé de l'affaire Allez-Portalis et consorts, tient à être renseigné, tant sur cette affaire que sur l'organisation d'une véritable société de chantage par la presse, on nous assure qu'il pourra trouver de bons renseignements auprès d'un officier ministériel de Marseille, parent de M. Chanot, avocat dans cette ville, et conseiller général des Bouches-du-Rhône.

M. Guérin, garde des sceaux, répondra aujourd'hui à la question de M. Marcel Habert sur les affaires de chantage.

CHAMBRE. La séance est ouverte à 3 heures 25, sous la présidence de M. Burdeau.

Les Affaires de Chantage. DISCOURS DE M. HABERT. M. Marcel Habert pose une question au garde des sceaux sur certains faits scandaleux qui se sont produits dans la presse.

L'orateur établit une ligne de démarcation entre la presse honnête et certains journalistes, qui ne se servent du journal que pour faire du chantage. Ces gens se sont introduits dans la presse parce qu'il s'y est produite une révolution dont la responsabilité incombait à certains établissements financiers, qui subventionnaient certains journaux, et, grâce à laquelle, pour lancer une affaire véreuse, on trouve une complicité dans la presse.

Pourquoi certains journaux, dont les articles ont été visés par des arrêtés de cour, sont-ils restés impunis ? Si on n'avait pas montré cette incroyable tolérance, si on n'avait pas laissé passer certaines annonces, certaines réclames qui attirent des dupes chez des prêteurs de rues, chez des escrocs au cautionnement, au mariage, etc., bien des escroqueries ne se seraient pas commises. Si la loi est insuffisante, pourquoi ne présente-t-on pas un projet ?

On dira qu'il s'agit de l'administration des journaux, c'est un pur sophisme ! Il y a corrélation étroite entre la partie financière et la partie politique d'un journal. Il y a, souvent, entre les deux un lien vivant, c'est le directeur politique qui, dans certains journaux, n'a pas grand chose de commun avec la littérature. On achète le directeur, on achète l'article signé. Cela ne doit plus se tolérer.

Certains sociétés financières ont fait énormément de mal à notre pays ; aujourd'hui la source est tarie et la presse, en question est obligée de chercher de l'argent ailleurs.

On attaque des administrateurs et souvent ceux-ci paient au lieu d'en référer au parquet.

On procède de même vis-à-vis des ministres. Si le ministre de la justice avait communiqué de la liste des gens qui touchent aux fonds secrets du ministre de l'intérieur, il y trouverait les noms des maîtres chantants.

Pourquoi ne ferme-t-on pas tous les tripots qui existent, soit dans les villes d'eau, soit à Paris ? On ne touche pas à Monaco, parce que Monaco a un budget de publicité qui ferme la bouche à tous les curieux.

Il y a plusieurs moyens de se défendre contre les maîtres chantants. La justice se montre d'une faiblesse déplorable, tandis que si l'on appliquait des amendes convenables, la diffamation deviendrait plus rare.

Pourquoi n'a-t-on pas poursuivi M. Portalis lorsqu'il a été établi qu'il avait touché de l'argent de M. Bertrand par un procédé incorrect ?

Le conseil municipal de Vichy a invité le préfet à prendre des mesures pour sauvegarder le public contre les manœuvres de Portalis. M. le garde des sceaux n'a pas poursuivi, parce qu'il était embarrassé pour le faire, la main de la police se trouvant dans les manœuvres de Portalis.

On sait qu'il existe, à la préfecture de police, des dossiers composés avec une célérité coupable ; mais, ce qui est grave, c'est qu'ils portent l'empreinte de la préfecture, et, quand ces documents confidentiels, sont communiqués au public par des agents de la préfecture, il y a là un abus abominable.

Je tiens à constater que, depuis que M. Lépine est à la préfecture, certains balayages nécessaires ont eu lieu ; mais tout n'est pas fait. M. Prévost n'a pas eu le droit de communiquer à M. d'Espèyres des documents concernant un accusé sur lequel il avait été chargé de faire une enquête.

Cela n'est pas tolérable, et, quand on voit les mêmes faits se renouveler pour M. Portalis, dans un intérêt de vengeance politique privée — puisque MM. Marioni, Poidatz et Judet étaient ses ennemis personnels — il est impossible de ne pas dire que c'est là un acte odieux et misérable.

Pourquoi n'a-t-on pas expulsé de Clercq, qui était étranger ? Parce qu'il était attaché à la police !

M. Portalis serait-il imprenable comme Cornélius Herz ? D'autre part, des journalistes ont essayé de faire chanter MM. Allégro frères. Il faut savoir si des démarches ont été faites auprès du ministre de la guerre.

Une plainte a été portée par M. Canivet. Est-ce contre les maîtres chantants ? Il dépend du gouvernement de nettoyer la presse en frappant les complices. Il ne faut pas que la presse demeure le refuge des fripons. (Mouvements divers.)

RÉPONSE DU MINISTRE DE LA JUSTICE. M. Guérin, ministre de la justice, ne répondra que sur le fait de chantage, et avec la plus grande réserve, car la justice est saisie.

Une information a été ouverte contre de Clercq et Portalis, sur la plainte d'un grand de cercle. De Clercq a été arrêté, Portalis est en fuite. Des recherches très actives sont dirigées contre lui.

En ce qui concerne l'affaire Allez, aucune plainte n'a été déposée de la part de cette maison, mais M. Canivet, directeur du Paris a adressé une plainte en diffamation contre Portalis et un autre journaliste. Une instruction est ouverte et suivra son cours. La justice fera la lumière. Les auteurs des faits ou tentative de chantage seront punis.

INTERPELLATION. M. Marcel Habert déclare qu'il n'est pas satisfait.

M. Deschamps demande à transformer la question en interpellation.

M. Dupuy. — Le gouvernement est aux ordres de la Chambre.

La question est transformée en interpellation.

DISCOURS DE M. MILLERAND

M. Millerand. — Ce qui est intéressant dans ce débat, c'est moins la personnalité des personnes mises en cause que les révé-

lutions que ces scandales ont amenées et la part que les pouvoirs publics y ont prise. Ce n'est pas la première fois que la pré-

fecture de police est prise en faute. La préfecture de police est une institution appelée à se compromettre dans certaines promiscuités.

Aujourd'hui, ce sont les magistrats qui se compromettent. Aussi, à Chambéry, des conseillers de la Cour d'appel acceptent quotidiennement les invitations d'un tenancier de tripot, qui est un ancien condamné réhabilité. Je demande à M. le garde des sceaux de faire cesser ce scandale.

M. Guérin. — Des mesures seront prises. M. Millerand rappelle que, il y a deux ans, une enquête fut découverte et qu'aucune poursuite n'eut lieu.

Au cours de l'instruction, de Clercq dénonça un autre journal que le sien, le *Matin*. Un rédacteur du *Matin* déclara qu'il avait reçu de M. Edwards, son directeur, l'ordre de garder le silence sur l'affaire Sardo-Heuméringer.

Il ne faut pas qu'il suffise à un directeur de journal d'enrager aux fonds secrets pour pouvoir se permettre tous les chantages. (Applaudissements.)

M. Millerand termine en déposant l'ordre du jour suivant : « La Chambre invite le gouvernement à poursuivre, sans acceptation de parti, tous les auteurs du délit de chantage, à châtier les fonctionnaires dont la complicité est reconnue, et à passer à l'ordre du jour. » (Applaudissements.)

M. Anard. — On a invalidé M. Loreau pour faire nommer M. Portalis. RÉPONSE DE M. DUPUY

M. Dupuy, président du conseil. — Le garde des sceaux a interdit aux magistrats de la cour de Chambéry d'accepter aucune offre, aucune invitation. (Bruit.)

Quant à la communication de dossiers qui a été faite, elle est coupable; le gouvernement la condamne formellement.

Pourquoi y a-t-il tant de dossiers à la préfecture de police? Il y a, d'abord, les dossiers de toutes les personnes qui demandent un emploi quelconque; il y a ensuite les dossiers d'un grand nombre d'employés, puis les dossiers d'informations judiciaires, enfin les dossiers politiques.

Je considère ces derniers comme inutiles pour l'administration et dangereux pour les personnes. Dans une démocratie, il ne peut y avoir de dossiers inutiles.

La préfecture de police est d'accord avec le ministre de l'intérieur, qui lui a communiqué ses instructions. (Très bien.)

Quant aux affaires de chantage, des instructions sont ouvertes; elles seront poursuivies jusqu'au bout, sans considération de parti ou de personnes. La justice fera tout son devoir. (Applaudissements.)

VOTE DE CONFIANCE M. le président. — Je suis saisi de deux ordres du jour : l'un, de M. Millerand, et l'autre de MM. Charles Ferry, Chevalier et Charmes. Ce dernier est ainsi conçu :

« La Chambre, confiante dans la vigilance du gouvernement pour poursuivre tous les délits de chantage et en punir tous les auteurs, quels qu'ils soient, passe à l'ordre du jour. »

Le gouvernement accepte l'ordre du jour Charles Ferry. Par 362 voix, contre 134, la priorité est accordée à cet ordre du jour, qui est ensuite adopté, à mains levées, à la presque unanimité.

L'ÉCOLE MONGE L'ordre du jour appelle la première délibération sur le projet de loi autorisant l'acquisition par l'État de l'école Monge.

MM. Michou et d'Aillières combattent l'acquisition. M. Leygues, ministre de l'instruction publique. — On s'exposerait, si on n'achevait pas l'école Monge, à dépenser douze à quatorze millions, pour bâtir un nouveau lycée, qui est indispensable.

L'opération est bonne à tous les points de vue, surtout au point de vue financier. (Applaudissements.)

L'urgence est déclarée. Sur l'article premier, M. d'Aillières dépose un amendement tendant à faire payer la moitié du crédit par la ville de Paris.

M. Leygues. — La ville de Paris a fait d'immenses sacrifices pour l'instruction publique. Il serait injuste de lui en demander de nouveaux. L'amendement d'Aillières est repoussé, par 309 voix, contre 113.

L'article premier et les articles suivants sont votés. L'ensemble est adopté par 416 voix contre 74. La séance est levée à 6 h. 20. Séance samedi.

SÉNAT

Paris, 29 novembre. La séance est ouverte à trois heures, sous la présidence de M. Challemel-Lacour.

On aborde la première délibération sur le projet relatif à l'amélioration du port de Brezet et de la Basse-Isère.

M. le ministre des travaux publics, après quelques explications de M. Buffet, énumère les avantages du nouveau projet et demande au Sénat de le voter.

M. Buffet insiste en faveur d'une motion préjudiciable qu'il a déposée. Finalement, le Sénat, après une discussion à laquelle prennent part MM. Floquet, Boulanger, Buffet, Buisson, Buffet et Trarieux, adopte l'article premier.

La suite de la discussion est renvoyée à samedi. La séance est levée à 6 heures.

LES FRAUDES ÉLECTORALES de Toulouse

Toulouse, 29 novembre. Au début de la troisième audience, sur la demande de M. Viviani, la Cour décide d'entendre immédiatement M. Couderc, ancien secrétaire général de la mairie.

M. Couderc. — Je n'ai participé en rien, ni aux inscriptions illégales, ni aux substitutions de noms. Je n'ai été mêlé à aucun « cas fait allégué » par M. Mascaras, que je n'ai ni accusé ni défendu.

Déjà, des voisins terrifiés s'efforçaient d'ouvrir les portes de la boutique, mais en vain. Les agents allèrent chercher en toute hâte une échelle et purent ainsi s'introduire dans l'intérieur.

M. le président. — Aucun témoin, en effet, ne vous a mis en cause. Mascaras. — Et moi, je maintiens tout ce que j'ai dit. (M. Couderc) Est-ce que vous n'avez pas dit que vous n'avez pas été mêlé à ces opérations?

M. Couderc. — Je ne connais nullement M. Dutrin et j'ignore même ses opinions politiques. Pourquoi me serais-je intéressé particulièrement à son inscription?

Mascaras cite divers autres noms. M. Couderc lui oppose les démentis les plus formels.

Quant au fragment de liste collé après coup en remplacement des autres qui avaient été imprimés, Couderc dit : Je constatais ce collage lors de l'enquête à laquelle je me suis livré après la libération des deux mandats signés.

Jusqu'à là, je n'avais pas vu les listes électorales. Je signalai aussitôt ce fait à M. le procureur général. (Bruit.)

M. Mascaras. — Où étaient les listes. Couderc. — Au rez-de-chaussée, dans le bureau des élections.

M. Mascaras. — En quel endroit? Couderc. — Je ne m'en suis pas inquiété; j'ai demandé des listes à l'employé Paillou, qui me les a remises. Je ne sais pas où il les avait prises.

Mascaras. — Paillou n'avait pas la clef du bureau des élections; il n'a donc pas pu prendre les listes. Les listes ont été modifiées et refaites, sur l'ordre de Couderc, qui était moi aux côtés de M. Pillore quand on discutait la question des élections au conseil de préfecture.

M. Couderc. — Je répète, moi, que je suis étranger à tout cela. Je confesse que j'ai manqué de vigilance, mais tout est dit. Cela me vaudra, à partir de maintenant, les plus violentes attaques, et j'ai bien expié ce manque de vigilance.

M. le président. — Mascaras vous accuse d'avoir été l'auteur de l'ordre d'altérer le procès-verbal des élections municipales du premier mai.

M. Couderc. — J'y suis absolument étranger. M. le président. — Quel ordre?

M. Couderc. — Il est inutile que quelqu'un donne cet ordre. Mascaras s'agitait bien; il était en coquetteur, avant les élections, avec nos ennemis politiques. Quand il vit qu'il y avait un danger pour lui, il se défendit, et il a bien pu vouloir se donner la gloire de faire passer au premier tour, un certain nombre de membres de la municipalité, pour en tirer profit.

Croyez-vous que j'aie procédé de telle façon que j'aie pu être accusé de pareilles choses? M. le président. — Alors Mascaras était un imbécile?

Mascaras. — Je n'étais pas en coquetteur avec les ennemis du conseil sortant; je ne suis pas, si cela avait été, mais de bulletins dans l'une pour les candidats de mon parti, pour les radicaux.

M. le président. — Vous n'avez pas le droit de vous réclamer d'un parti politique; on n'a pas ce droit quand on a des fonctions à remplir; on est en marge de tous les partis. Il ne serait nullement surprenant que vous eussiez été en coquetteur avec les opportunistes dont vous avez parlé; ne parlez donc pas de votre parti, coquetteur avec eux, le lendemain des élections, rassuré par le résultat probable, il n'est allé à la mairie que vers 5 heures du soir. Il affirme également que, aux élections départementales, il n'a pas commandé de faux émargements.

On revient sur la discussion engagée devant le Conseil de préfecture. D. — Vous n'avez pas examiné le dossier remis à M. Pillore? Couderc. — Nullement, et je ne connaissais pas à ce moment le greffier.

D. — Comment se fait-il que vous assistiez M. Pillore? Couderc. — C'était donc pour la pompe? M. Desarnaud. — C'était donc pour la pompe? Couderc. — Peut-être.

M. le président. — Cela ne paraît guère admissible, en tant que greffier, comment expliquez-vous que vous ne vous soyez pas occupé des élections, vous précisément, qui étiez chargé de ce soin? Couderc. — J'ai déjà reconnu que j'avais eu tort.

M. Desarnaud. — On jugera. Couderc. — Oui! 5.000 voix de majorité vous le prouveront, je vous le garantis.

M. le président. — Oh! laissez-lui l'avantage, il n'appartient à vous, ni à d'autres, de réserver les pronostics pour une réunion publique.

M. Sabaté est rappelé. — Mascaras et Couderc fournissaient, d'après l'acte, tour à tour, les pièces. Il avait fallu pour cela qu'ils fissent un travail de luit à l'heure.

M. l'avocat-général se lève alors, et, par application des articles 318 et 342 du Code d'instruction criminelle, demande à la Cour, vu la contradiction formelle qui existe entre les déclarations de Couderc et de Sabaté, qu'il soit pris note de l'heure de la sortie de Couderc de l'hôtel de Ville, le 2 mai au matin, entre 6 et 7 heures, et de sa rentrée le soir, seulement vers 6 heures, ainsi que du rôle joué, d'après M. Couderc, devant le conseil de préfecture, où assistait M. Pillore.

Après une discussion suivie sur ce point, M. l'avocat-général demande qu'on prenne note également de la réponse de Couderc sur la question de savoir s'il a participé à la rédaction d'un mémoire de défense dans l'intervalle du 5 mai au 15 juin 1892.

Couderc, interpellé, répond qu'il ne se rappelle pas. M. l'avocat-général. — Cependant, c'est là un fait important, auquel vous pourriez répondre par quelque chose; d'ailleurs je vous rafraîchirai la mémoire.

Sur l'ordre de M. le président, le greffier prend note des circonstances ci-dessus mentionnées.

SUITE DE L'INTERROGATOIRE Sur la demande de M. l'avocat-général, M. Ourac, ancien maire, est immédiatement appelé, en vertu du pouvoir discrétionnaire du président.

(Voir la suite à la dernière heure.)

La Mission Française en Russie

Londres, 29 novembre. Le correspondant spécial du *Morning-Post*, qui a voyagé de Saint-Petersbourg à la frontière d'Alsace, avec la mission française, télégraphie à ce journal :

Lorsque le train stoppa à Kovno, les Français furent reçus, sur le quai de la gare, par le gouverneur de la place et plusieurs centaines d'officiers de la garnison.

La musique entonna la *Marseillaise* et l'hymne russe. Le champagne fut servi dans la salle d'attente. Le gouverneur but à la France. Le général Boisdeffre et l'amiral Gervais portèrent des toasts à la prospérité de la Russie, à l'empereur et à l'impératrice.

Cette démonstration de la garnison frontrière, a dit le général, restera dans nos cœurs comme le souvenir de notre passage à Kovno.

Le train reparti au milieu du bruit des vivats et du son de la *Marseillaise*.

Le Crime du Palais-Royal

Paris, 29 novembre. Il était environ dix heures trente-cinq du soir, lorsque, les agents de service au Palais-Royal entendirent tout à coup dans la Galerie Montpensier, les cris de : Au voleur ! A l'assassin !

Il se précipitèrent immédiatement à l'endroit d'où venait ce bruit et bientôt se trouvèrent devant la boutique de M<sup>me</sup> veuve Charles, changeuse, habitant le numéro 25 de la galerie.

Déjà, des voisins terrifiés s'efforçaient d'ouvrir les portes de la boutique, mais en vain. Les agents allèrent chercher en toute hâte une échelle et purent ainsi s'introduire dans l'intérieur.

M. le président. — Aucun témoin, en effet, ne vous a mis en cause. Mascaras. — Et moi, je maintiens tout ce que j'ai dit. (M. Couderc) Est-ce que vous n'avez pas dit que vous n'avez pas été mêlé à ces opérations?

M. Couderc. — Je ne connais nullement M. Dutrin et j'ignore même ses opinions politiques. Pourquoi me serais-je intéressé particulièrement à son inscription?

Mascaras cite divers autres noms. M. Couderc lui oppose les démentis les plus formels.

chambre dans une autre et jetée contre deux matelots où il avait tenté d'étouffer ses cris.

N'y pouvant parvenir et voyant que l'alarme était donnée, ils s'étaient enfuis. Il est probable toutefois, déclarait M<sup>me</sup> Charles, qu'ils sont encore dans la maison, peut-être au rez-de-chaussée.

Les recherches furent donc dirigées de ce côté et bientôt on découvrit, blottis dans un coin, les deux audacieux malfaiteurs. Ils furent immédiatement arrêtés et conduits au commissariat de la rue des Bons-Enfants.

Là, ils déclarèrent se nommer Dautrey Jules, âgé de vingt-deux ans, et Dautrey Henri, âgé de vingt ans et exerçant la profession d'électriciens.

Ils habitaient chez leurs parents qui sont fort honorables, rue des Deux-Écus, n<sup>o</sup> 16.

Ils s'étaient introduits dans la maison quelque temps avant la fermeture de la boutique et s'étaient cachés dans une chambre. Mais M<sup>me</sup> Charles les avait découverts et pour éviter qu'elle ne les dénonçât, ils n'avaient pas reculé devant le crime.

M<sup>me</sup> Charles, fort heureusement, n'est pas très grièvement blessée. Elle porte des contusions à la tête et à un doigt cassé. Elle est soignée à son domicile par le docteur Lamare; toutefois des complications sont à craindre.

Quant aux deux frères Dautrey, après avoir été interrogés par M. Cochefert qui avait été mandé en toute hâte, puis par M. Paré, ils ont été conservés au commissariat de police.

Ce sont deux hommes assez grands, bruns, ayant assez bonne allure et fort égarément vêtus.

Leur père est un bon serviteur de la Cour de France où, depuis 22 ans, il s'est fait estimé dans ses divers emplois.

Actuellement, il est vérificateur. Cette fonction consiste, à la caisse des recettes, de vérifier les sommes versées avant qu'elles soient définitivement reçues.

Jules et Henri Dautrey avaient la réputation de jouer aux courses.

LES SERVICES MARITIMES POSTAUX

Paris, 29 novembre. Le ministre du commerce a adressé à M. Etienne, président de la commission des services postaux entre le Continent, la Corse et l'Algérie, la lettre suivante :

Monsieur le Président, Le gouvernement a définitivement délibéré sur les modifications proposées par la commission que vous présidez au projet de loi sur le développement des concessions des services maritimes postaux entre la France, l'Algérie, la Tunisie et la Corse, en raison de l'échéance prochaine des marchés en cours, il a résolu d'ajourner d'un an la reprise des services.

Les deux services de Port-Venères à Alger et de Port-Venères à Oran seront rétablis avec une vitesse de 15 nœuds de Port-Venères à Alger et de 12 nœuds de Port-Venères à Oran.

L'escadre de Bizerte est rétablie dans l'un des trois services de Marseille à Tunis. Les lignes de Marseille à Oran, Marseille à Philippeville et Marseille à Bône auront une vitesse de 15 nœuds, ainsi qu'un service hebdomadaire, Marseille-Tunis.

Pour la Corse, le gouvernement accepte le prolongement de la ligne hebdomadaire Marseille jusqu'à Bonifacio; il accepte l'escadre à Toulon sur la ligne Marseille-Calvi et File Rousse, ainsi que le rétablissement de la ligne Nice-Ajaccio-Porto-Torres avec escale à Propriano.

Le gouvernement assurera ces services, soit avec une entente avec la compagnie concessionnaire à telle, soit par lui-même, soit avec des navires de navigation sur un troisième autre moyen sur lequel il avisera.

INFORMATIONS

Paris, 29 novembre. La Société africaine de France M. Lourties, ministre du commerce, ira demain vendredi, à 9 heures du soir, à la Bourse du Commerce, assister à une conférence sur le Da'omey, faite sous les auspices de la Société africaine de France.

Les garanties d'intérêt C'est le 14 décembre que viendra au Conseil d'Etat l'affaire relative au litige qui existe entre l'Etat et la compagnie d'Orléans au sujet de la durée de la garantie d'intérêt.

Election législative Le collège électoral de la 1<sup>re</sup> circonscription du 13<sup>e</sup> arrondissement de Paris, est convoqué pour le dimanche 23 décembre, à l'effet d'élire un député, en remplacement de M. Hovelacque.

Le député soldat Aujourd'hui, à la Chambre, les bureaux se sont réunis, pour nommer les commissions mensuelles. Le 6<sup>e</sup> bureau a nommé M. Mirman, membre de la commission des pétitions.

La frontière des Alpes Nous croyons savoir que M. Hanotaux, ministre des affaires étrangères, a accepté la question de M. Borriglione, sur la nécessité de procéder à une délimitation rigoureuse de la frontière des Alpes. Cette question viendra à la séance du Sénat de demain vendredi.

ÉCHOS ET NOUVELLES

Triple asphyxie Lille, 29 novembre. — M. et M<sup>me</sup> Richard, habitant le faubourg Saint-Maurice, et leur petite fille, ont été trouvés asphyxiés dans leur lit. C'est un poêle mobile, installé tout récemment, qui est la cause de cet accident.

M. Richard et sa petite fille sont morts. L'état de M<sup>me</sup> Richard est désespéré.

La neige Rodez, 29 novembre. — Depuis deux jours, la neige ne discontinne pas de tomber. Une couche de 50 cent. couvre déjà le sol. Toutes les communications postales, qui se font en voiture, sont suspendues dans presque tout le département de l'Aveyron.

Le poids de la neige a rompu, sur bien des points, les fils télégraphiques.

A L'ÉTRANGER

LE CREDIT MOBILIER ITALIEN Rome, 28 novembre. — Une maison de banque de Berlin a accordé une liquidation au Crédit mobilier italien une avance de 3 millions assurant le paiement du coupon du 1<sup>er</sup> décembre.

La déclaration de faillite est ainsi évitée. LE PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS Washington, 28 novembre. — M. Cleveland a en de fortes attaques de goutte et il souffre beaucoup. Néanmoins, il prépare son message qui sera lu au Congrès lundi.

Les obsèques de M<sup>me</sup> de Bismarck Varzin, 29 novembre. L'inhumation de la princesse de Bismarck a eu lieu cette après-midi, à deux heures, dans un pavillon du jardin transformé en mausolée. Tous les membres de la famille

du prince de Bismarck étaient présents. Il y avait également la comtesse d'Elektra, qui est ici depuis longtemps, et le professeur Schweninger, médecin de la famille. Mais il n'était venu personne pour assister aux obsèques. Le cercueil était porté par six gardes forestiers et dix inspecteurs.

Le prince de Bismarck est relativement bien. Toutefois, les médecins lui défendent de recevoir aucune visite pouvant l'émouvoir.

LA GUERRE SINO-JAPONAISE

Echec de la mission Detring Yokohama, 29 novembre.

A la suite de la réception de la mission de M. Detring, porteur des propositions de paix de la Chine, de longs conseils de cabinet ont été tenus à Hiroshima, sous la présidence du comte Ito, premier ministre japonais. Finalement, les ouvertures de la Chine ont été repoussées.

On dit que le Japon ne se contente pas des 50 millions de livres sterling offertes par la Chine, à titre d'indemnité. Il exige 50 millions de livres sterling, plus les frais de guerre.

Après l'échec de sa mission, M. Detring s'est embarqué, à Kolié, à bord d'un steamer, pour retourner à Tien-Tsin.

D'autre part, un télégramme de Washington: Les Ministres américains, à Pékin et à Tokio, ont déjà plaidé auprès du Japon, la cause de la Chine, en vue d'une solution pacifique.

Les négociations, sur les points de détail, suivent une marche favorable. On dit que, à moins d'un événement imprévu, une entente est probable d'ici quelques jours.

Le sac de Port-Arthur Chefou, 29 novembre.

Il se confirme que des atrocités ont été commises de part et d'autre lors de la prise de Port-Arthur.

Quelques prisonniers japonais ont été pendus et mutilés.

A la suite de ces procédés, on n'a plus fait aucun quartier. Le massacre fut atroce. Plusieurs soldats chinois et quelques négociants, qui s'enfuyaient par mer, ont été poursuivis par des bateaux-torpilleurs et massacrés.

Le légation espagnole de Pékin Madrid, 29 novembre.

Le croiseur *Ulloa* va débarquer un détachement de marins destinés à défendre la légation espagnole de Pékin.

Révolte des troupes chinoises Paris, 29 novembre.

Le *New-York Herald* (édition de Paris), a reçu de Shanghai la dépêche suivante : « Les troupes chinoises ont tiré sur les officiers étrangers qui les commandent. Les Japonais refusent toute proposition jusqu'à leur arrivée à Pékin. »

L'altitude de la Russie St-Petersbourg, 29 novembre.

Les *Novosti* et le *Nouveau Temps* déclarent que le moment approche pour les puissances européennes de veiller attentivement à ce que le Japon ne pousse pas les conséquences de sa victoire jusqu'à devenir aussi menaçant que l'était récemment la Chine pour la sécurité de leurs intérêts.

Ces journaux ajoutent que les puissances doivent signifier au Japon quelles conditions il devra absolument respecter en concluant la paix.

Nouvelles Militaires

L'ARTILLERIE A CHEVAL Réduite de trois à deux batteries, l'artillerie à cheval attachée aux sept divisions de cavalerie indépendante a subi cet automne des remaniements notables. Elle a été réduite définitivement dans les conditions suivantes :

1<sup>re</sup> division à Paris, 2<sup>e</sup> à Lunéville, 3<sup>e</sup> à Châlons, 4<sup>e</sup> à Sedan, 5<sup>e</sup> à Reims, 6<sup>e</sup> à Lyon (13<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup> batteries de 6<sup>e</sup> régiment, détachées de Valence à Lyon), 7<sup>e</sup> à Melun.

GENDARMERIE DÉPARTEMENTALE Dans le courant de l'année prochaine, les cadres de la gendarmerie départementale se compléteront par la nomination de vingt-cinq officiers, dont quatorze de l'infanterie, six de la cavalerie, quatre de l'artillerie et un du train.

JOURNALISTE MALMENÉ

Nous avons raconté très sommairement les faits regrettables qui se sont passés, dans la nuit de mardi, entre un agent de la sûreté et un reporter d'un journal de notre ville.

Nous avons attendu, pour établir les responsabilités, que l'enquête commencée ait éclairé les doutes.

L'enquête, menée rapidement et habilement, a été terminée dans la journée de jeudi. Elle a établi que M. Santarelli n'avait ni injurié ni frappé l'agent Berthet, et que ce dernier, surexcité par l'exécution de son mandat, avait injurié, frappé et arrêté sans motif, le jeune reporter de l'*Echo du Rhône*.

Des premiers rapports parvenus au secrétaire général de la police sur cette affaire regrettable, ce haut fonctionnaire avait décidé de suspendre l'agent Berthet de ses fonctions.

Mais, aujourd'hui que les faits sont établis par une enquête et que les responsabilités sont définies, M. le secrétaire général n'a pas hésité à signer la révocation de l'agent Berthet.

Nous apprenons, au dernier moment que, vu la gravité particulière des faits relevés à sa charge, l'agent Berthet a été mis en état d'arrestation et que des poursuites vont être exercées contre lui pour coups et blessures et arrestation illégale.

Nous sommes certains que cette mesure de rigueur qui était devenue nécessaire, n'altérera en rien le dévouement des nombreux agents de la sûreté, à qui incombe la tâche pénible d'assurer nos voies publiques, au cours de cette session, il remercie aussi les membres du jury d'avoir bien voulu faire entre eux une cueillette qui a produit une somme de 50 fr. Cette somme, versée entre les mains du président des Assises, sera remise à la caisse de la Société des Engagés volontaires.

COUR D'ASSISES DU RHONE

Audience du jeudi 29 novembre A l'ouverture de l'audience, M. le président Devienne félicite MM. les jurés du concours éclairé qu'ils ont apporté à la justice, au cours de cette session, il remercie aussi les membres du jury d'avoir bien voulu faire entre eux une cueillette qui a produit une somme de 50 fr. Cette somme, versée entre les mains du président des Assises, sera remise à la caisse de la Société des Engagés volontaires.

De même que pour la première audience, c'est encore une affaire de meurtres qui termine la 4<sup>e</sup> session de l'année 1894.

Attentats à la pudeur. — Bellay Henry-Louis, 17 ans, est inculpé d'un attentat à la pudeur sur une fillette de 6 ans et de plu-

sieurs autres sur de jeunes garçons, âgés de plus de 13 ans.

Maigré la façon très séduisante dont notre confrère, M. Gouillaud, du *Progress*, a présenté la défense du coupable, le jury n'a pas écarté le chef d'accusation le plus grave qui pesait sur l'inculpé.

La cour, toutefois, faisant preuve d'indulgence, en raison de la jeunesse de l'accusé, ne condamne Bellay qu'à cinq ans de réclusion et le dispense de la surveillance de la haute police.

La 4<sup>e</sup> session est donc close. Nous devons féliciter l'homme M. le conseiller Devienne, du talent et du tact, avec lequel il a dirigé pendant dix jours, les débats parfois très longs des quelques affaires importantes jugées au cours de cette dernière session de l'année qui s'en va.

Les Sports

UN MATCH TOMBÉ DANS L'EAU Une équipe lyonnaise devait se rendre à Genève, pour courir le 25 novembre. Ils étaient quatre, les Lyonnais : Lambrecht et Colomb naturellement, et Gilbert et Grun. Cette combinaison n'eut pas de succès que la précédente; on ne s'entendit pas, parait-il. Et les choses en sont là.

LES TANDÉMISTES LYONNAIS On annonce le retour du service de Lambrecht junior, qui formera l'année prochaine avec son frère aîné une équipe de tandémistes. Le jeune Lambrecht n'a encore jamais couru.

UN NOUVEAU SYSTÈME Paris-Vélo parle d'un nouveau système qui permettrait aux coureurs de changer la multiplication de leur machine, sans descendre, par le simple déclanchement d'un petit levier, fixé au tube supérieur.

FAITS DU JOUR

Feu de cheminée. — Un feu de cheminée s'est déclaré, rue de la Baleine, 4, dans l'appartement occupé par M. Aymon, un jeune pompier. Diachet et Durand de la 5<sup>e</sup> compagnie, accourus à la première alerte, ont vu vite raison de ce commencement d'incendie qui n'a occasionné que des dégâts insignifiants.

Suicide d'un octogénaire. — Le sieur Guérin de Bressilly (Haute-Saône), âgé de 81 ans, a été trouvé étendu mort sur le parquet de son appartement, 119, rue Boileau, la tempe touchée d'une balle de revolver.

Ce pauvre homme,

élevaient à 50 millions seulement en 1887-1888...

L'honorable consul général termine en déclarant qu'il se met à la disposition des producteurs lyonnais...

M. Bruwaert expose le mécanisme des élections. La Chambre se renouvelle tous les deux ans...

M. Isaac demande à M. Bruwaert son opinion sur la situation du commerce des vins et de celui des peaux.

M. Bruwaert répond, pour les vins, que le phylloxera a été la première cause de la diminution de nos exportations...

M. Isaac demande à M. Bruwaert son opinion sur la situation du commerce des vins et de celui des peaux.

M. Bruwaert répond, pour les vins, que le phylloxera a été la première cause de la diminution de nos exportations...

M. Isaac demande à M. Bruwaert son opinion sur la situation du commerce des vins et de celui des peaux.

M. Bruwaert répond, pour les vins, que le phylloxera a été la première cause de la diminution de nos exportations...

M. Isaac demande à M. Bruwaert son opinion sur la situation du commerce des vins et de celui des peaux.

M. Bruwaert répond, pour les vins, que le phylloxera a été la première cause de la diminution de nos exportations...

M. Isaac demande à M. Bruwaert son opinion sur la situation du commerce des vins et de celui des peaux.

M. Bruwaert répond, pour les vins, que le phylloxera a été la première cause de la diminution de nos exportations...

M. Isaac demande à M. Bruwaert son opinion sur la situation du commerce des vins et de celui des peaux.

M. Bruwaert répond, pour les vins, que le phylloxera a été la première cause de la diminution de nos exportations...

M. Isaac demande à M. Bruwaert son opinion sur la situation du commerce des vins et de celui des peaux.

M. Bruwaert répond, pour les vins, que le phylloxera a été la première cause de la diminution de nos exportations...

M. Isaac demande à M. Bruwaert son opinion sur la situation du commerce des vins et de celui des peaux.

M. Bruwaert répond, pour les vins, que le phylloxera a été la première cause de la diminution de nos exportations...

M. Isaac demande à M. Bruwaert son opinion sur la situation du commerce des vins et de celui des peaux.

M. Bruwaert répond, pour les vins, que le phylloxera a été la première cause de la diminution de nos exportations...

M. Isaac demande à M. Bruwaert son opinion sur la situation du commerce des vins et de celui des peaux.

M. Bruwaert répond, pour les vins, que le phylloxera a été la première cause de la diminution de nos exportations...

excellent produit qu'ils ne demandent qu'à vendre, et cela sans prétention.

Voici, d'ailleurs, à titre de renseignements quelques-uns des prix pratiqués ce mois passé, et qui paraissent devoir se maintenir :

1° Vins rouges. — Bas Beaujolais, vins ordinaires de plaines et plateaux (communes d'Arnas, Gleizé, Villefranche, etc.)...

2° Vins blancs (mâconnais). — Viré, de 60 à 70 francs la feuillette de 105 litres logés.

Ces prix, qui sont inférieurs à la moyenne des dix dernières années, n'ont rien d'exagéré, surtout si l'on tient compte de la qualité des produits.

Au lieu de payer cher pour s'empoisonner chez le mastroquet, pourquoi l'ouvrier et l'employé de la ville n'iraient-ils pas se procurer à la source même cette excellente boisson à laquelle on attribue tant de qualités de notre race ?

UN AGRICULTEUR.

PAUL VERNIER

Notre compatriote Paul Vernier, le jeune mathématicien prodige, dont nous avons annoncé l'admission de plano à l'école normale à été interviewé par un rédacteur du Rappel.

Rien d'extraordinaire dans mon cas, les mathématiques sont si mal enseignées en France que je n'ai pas eu de peine à démontrer à des gens vraiment instruits et non prévenus l'insanité des méthodes régnantes.

— Vous avez fait vos études à Lyon ? — Oui, pendant quatre ans j'étais au lycée de Lyon. Mon professeur de mathématiques m'avait placé hors rang et me traitait de visionnaire. Pauvre homme, comme je lui pardonne !

— Comment cela vous est-il venu à la pensée de tirer votre coup de pistolet ? — Très simplement, j'ai envoyé diverses communications à MM. Hervey, Painlevé, Bertrand, etc. et ces messieurs n'ont pas daigné d'entrer en relation avec un potache.

— Comme j'emploie des notations bien à moi, l'un d'eux, que je ne veux pas nommer, me fit observer, pensant avoir affaire à un vieil savant à lunettes, que j'avais tiré les conséquences d'une observation faite par lui.

Je répondis aussitôt que j'ignorais cette observation et, qu'élevé dans un lycée, je n'avais à ma portée que des instructions élémentaires mises à la portée des collégiens.

Un potache ? Il n'en revenait pas. Alors tout le monde s'en est mêlé, y compris le ministre. J'ai été admis ici en subsistance hors cadre, je vais passer ma licence pour faire comme les camarades.

— Académie des sciences, un travail qui, je l'espère, opérera une révolution analogue à celle de Laplace et de Newton.

Car, remarquez-le, monsieur, en mathématiques, à côté de la routine, de l'ornière, s'en va le progrès, il y a l'Initiation.

Le calcul différentiel, c'est très bon, mais l'esprit géométrique seul donne du nouveau au monde. J'espère que j'arriverai à changer tout cela.

SUICIDE D'UN SOLDAT

Briançon, 29 novembre. Dans la nuit de mercredi à jeudi, un jeune soldat du 159<sup>e</sup> de ligne le nommé Gilbert Burlet, s'est suicidé à la caserne Ste-Catherine, en se pendant à la planche à pain de sa chambre avec l'aide de sa cravate.

Ses camarades, couchés dans la même chambre, n'ont rien entendu. On se perd en conjectures pour le motif qui le poussa à la triste et fatale détermination.

MARCHÉS

Cours commerciaux. — Paris, 29 novembre 1894. — Cote : courant 47.25, 4<sup>e</sup> de mars 47.25 à 47.75, 4<sup>e</sup> de mars 47.50 à 47.75. Tendances soutenue.

— Café (cote officielle), novembre 10 h. 90.25, midi, 89.75. Tendances irrégulière.

Lyon-Vaise. — Marché aux bestiaux du 29 novembre : Moutons amenés 4668, vendus 3868, renvoi 800.

Prix payés : de 160 à 135 francs les 100 kilos droits d'octroi non compris.

— Vaches amenées 736, tous vendus, de 110 à 120 fr. les 100 kilos, droits d'octroi non compris.

— Joli marché, bonne vente très animée ; cours en nouvelle hausse.

L'EXPÉDITION DE MADAGASCAR

Paris, 29 novembre. Une dépêche de Port-Louis (le Maurice) annonce l'arrivée du croiseur du Paill-Thouars avec les instructions secrètes du gouvernement français.

Le courrier de l'île Maurice apporte des nouvelles de Madagascar. Les femmes et les enfants indigènes ont quitté Tamatave, sur les ordres du gouverneur hova.

La population mâle s'est retirée dans les fortifications. Le service postal de toute l'île est complètement désorganisé.

Le courrier postal français pour Tananarive a été arrêté.

LA MISSION FRANÇAISE EN RUSSIE

Paris, 29 novembre. Du Gaultois de demain : Les membres de la mission envoyée à Saint-Petersbourg, aux obsèques d'Alexandre III ne tarissent pas d'éloges sur la façon dont ils ont été reçus par les Russes.

Mais ils ont été également très frappés par les avances courtoises qui leur ont été faites par les Allemands de la mission.

— Entre elles. — Divers effets, des chaussures ont été volés à Mlle Crozet Fleurine, domestique, rue des Creuses, 8, par une de ses amies, servante de bocks, Vidaline Collard, qui a été arrêtée ce matin.

SAONE-ET-LOIRE

Mâcon. — Eden-Concert. — Les représentations données par la troupe à l'Eden-Concert, célèbre orchestre de croates, composé de 6 personnes, sous la direction de Ivan Octaver, chef d'orchestre des Sokols croates, venant des Folies-Bergère de Paris, obtiennent un succès sans précédent.

— Taxe du pain. — Le prix du pain de ménage pour la première quinzaine de décembre est fixé à 26 centimes le kilo, soit le même prix que la quinzaine précédente.

— Trouvailles. — M. Touzet, jardinier, rue de Flacé, a trouvé un chien qu'il tient à la disposition de son propriétaire.

BOURSE DE LYON (SOIR)

3 0/0 101.97 ; Extérieure 72.30 ; Banque 84.50 ; Crédit Lyonnais 776.25 ; Banque Ottomane 671.87 ; Autrichien 806.25 ; Lombard 238.75 ; Nord-Espagne 122.50 ; Saragosse 173.12.

BOURSE DU BOULEVARD

3 0/0, 102.01. — Italien, .... Extérieure, 72.11/32. — Russe Orient, .... Turc, 25.75. — Tharsis, .... Banque Ottomane, 671.87. — Rio, 373.50. — Tabacs, .... De Beers, 411.25. — Egypte, 516.87. — Lots, .... Portugais, .... Huanchaca, .... Langlaete, 470.30. — Algérie, 223.17. — Lois Turcs, 125.50. — Hongrois, .... Ramatoucin, ....

Dernière Heure

Les nonces de Paris et de Lisbonne

Rome, 29 novembre. D'après une correspondance de Rome à l'Univers, il se confirme que les nonces de Paris et Lisbonne seront créés cardinaux au prochain consistoire.

Arrestation de M. Girard

Paris, 29 novembre. C'est ce soir, à 4 heures, que M. Girard, administrateur du XIX<sup>e</sup> Siècle, a été arrêté.

Nous croyons savoir que M. Girard s'était rendu chez le juge d'instruction qui, à la suite de l'interrogatoire qu'il lui a fait subir, a ordonné son arrestation immédiate.

Nous nous sommes présentés chez nos confrères du XIX<sup>e</sup> Siècle, qui en nous confirmant cette nouvelle, nous ont déclaré que la rédaction assurerait la publication du journal.

Au Maroc

Tanger, 29 novembre. Les courriers français des 16, 18 et 20 novembre, ont disparu, après avoir été dévalisés.

Les tribus des Beni-Kassen et des Mellaina, à deux étaps de Fez, sont en guerre.

Mort d'un cardinal espagnol

Madrid, 29 novembre. Le cardinal Gonzales Zélérino, ancien archevêque de Séville et de Tolède et ancien primate d'Espagne, est mort ce matin.

A la Société des Gens de Lettres

Paris, 29 novembre. Le comité de la Société des Gens de Lettres a élu aujourd'hui président M. Aurélien Scholl, en remplacement de M. Jean Aicard, démissionnaire.

La Commission de Madagascar au Sénat

Paris, 29 novembre. M. de Freycinet a été nommé président de la commission de Madagascar ; M. Gadin, secrétaire. La commission se réunira samedi pour entendre le ministre des affaires étrangères.

Nihilistes et révolutionnaires

Londres, 29 novembre. Les nihilistes russes viennent de publier un manifeste très violent, qui reproduit les journaux du soir.

M. Zola à Rome

Rome, 29 novembre. M. Zola a demandé une audience au roi et à la reine.

CONDITION DES SOIES

Table with columns: Nombres, Soies, France, Italie, Espagne, Grèce, Chine, Japon, Indes, Total. Rows: Orlyans, Trames, Divers.

COURRIER DES THEATRES

Un grand ouvrage lyrique. — La direction de l'Opéra vient de recevoir, pour le monter dans le cours de l'hiver 1895-96, un grand ouvrage lyrique de M. Alexandre Dumas qui a écrit la partition. Titre : Helle.

La 1.000<sup>e</sup> de Faust. — A l'Opéra, la 1.000<sup>e</sup> Faust sera célébrée le Jeudi 13 décembre, la direction n'ayant pas voulu choisir un jour d'abonnement, pour ne mécontenter personne.

La 600<sup>e</sup> de Carmen. — A l'Opéra-Comique, on a donné la 600<sup>e</sup> de Carmen ; si Bizez le savait, ça lui ferait un rade plaisir, lui qui a connu que le mauvais accueil fait à sa pièce.

Eldorado. — Le Coucher d'Yvette était un gros succès ; la Vengeance d'Yvette est un triomphe.

Rien de plus gracieux en effet que le ballet blanc des marquettes à Paris, les ballets vivants et rien de plus suggestif que l'apparition d'Yvette, dans le costume de Venus sortant de l'onde, au milieu d'un essaim de jolis matées. Dernières représentations des Anelliotti.

CHATEL-GUYON

Consipation. Obscité, etc.

SPECTACLES ET CONCERTS

GRAND-THEATRE. — Aujourd'hui vendredi, 30 novembre, relâche. Lemain, 1<sup>er</sup> représentation de Carmen, opéra-comique en quatre actes, de M. H. Heilka et L. Halévy, musique de Georges Bizet.

THEATRE DES CELESTINS. — Aujourd'hui vendredi, 30 novembre, 63<sup>e</sup> représentation de M. Coquelin aîné, les Cabotins, comédie en 4 actes, d'Edouard Pailleron. Pégomas, .... MM. Coquelin aîné, Saint-Marin, .... Paul Plané. De l'averse, .... Fleury. Caravelle, .... Bricet. Cardeven, .... Frey. Grignoux, .... Daumerie. Brassomisé, .... Renoux. Hugon, .... Garay. Leveillé, .... Dancy. Larvelot, .... Lavigne. Collier, .... Félix. Le maire, .... Buire. Le facteur, .... Levallois. Premier mouleur, .... Delory. Deuxième mouleur, .... Benic. Morton, .... Buire. M<sup>me</sup> de Laversée, .... M<sup>me</sup> Barély. Valentine, .... Fériel. M<sup>me</sup> Carvelot, .... Dancy. La baronne, .... Daumerie. Le modèle, .... Dupré. La divette, .... Gautier.

MUSIQUE MILITAIRE. — Aujourd'hui, de 3 heures à 4 heures, Place Bellecour, concert par le 88<sup>e</sup> régiment de ligne. Programme : 1. Pas redoublé, X... — 2. La Tsarvna, mazurka, de G. G. — 3. Trambay, galop, Goblertz. — 4. Stéphane, gavotte, Czibulka. — 5. Nuage de Denise, valse, J. Klein. — 6. La Potinière, polka pour 2 pistons, J. Pellensstre.

Premier arrondissement. — Boyner Georges, m., rue J.-B. Say, 9. — Arnaud Qué, m., rue des Chateaux, 18. — Courtois André, m., rue Constantine. Deuxième arrondissement. — Vaclon Louise f., quai Perrache 25. — Maitres André, m., 2, rue de la Martin. Troisième arrondissement. — Espiri Fédéric, f., rue Molère, 71. — Colliaud Paul, m., route de Veissieux 18. — Vernier Anne, f., 20, rue Charpenet. — Thevenin Jeanne f., route d'Heuleux. — Vercy, m., 10, rue de la Courbe. — Caraglio Léontine, f., chemin de Debourg. — Porte Joseph, m., 33, rue des Trois-Pierres. Quatrième arrondissement. — Marie Obst, f., place Talat, 7. Cinquième arrondissement. — Joseph Vannet, m., rue des Machabés, 13. — Jean Monnet, m., rue Bellière, 1. — Jean Burnichon, m., rue de la Corderie, 8. — Marie-Louise Faivre, f., rue de la Corderie, 8. — Goussier, m., 32, rue de la Corderie. Sixième arrondissement. — Amédée Férier, f., cours Morand, 18.

Naissances

Premier arrondissement. — Ep. Basset, née Marion, blanchisseuse, 65 ans, rue Royale, 18, f. 1<sup>er</sup> h. Deuxième arrondissement. — Félix Christophe, 56 ans, H.-D., f. 8 h. — Veuve Laurent, née Blanche, blanchisseuse, 56 ans, rue St-Joseph, f. 8 h. — Dessolmeaux Jean, cuisinier, 35 ans, place Bellecour, f. 6, midi. — Ep. Meunier, m. de Noir, s. p., 63 ans, rue de la Charité, f. 6, 1<sup>er</sup> h. Troisième arrondissement. — Claudine Bielle, s. p., 70 ans, rue Parmentier, 5, hôpital, f. 1<sup>er</sup> h. — André Martin, mineur, 64 ans, route de Vienne, 206, f. 9 h. Quatrième arrondissement. — Joseph Rapin, lithographe, 56 ans, rue St-Augustin, 6, f. 1<sup>er</sup> h. — Guillaume Veillet, tisseur, 61 ans, hôpital, f. 8 h. — Ep. Mollet, m., 62 ans, rue de la Courbe, 53 ans, hôpital, f. 1<sup>er</sup> h. — Veuve Durand, née Dupré, tisseuse, 61 ans, rue Jacquard, 32, f. 3 h. Cinquième arrondissement. — Schwabinsky Fidèle, cordonnier, 71 ans, rue Transsac, 21, f. 3 h. — Ep. Chénac, née Vassori, f. 3 h. — Ep. Joffroy, 16 bis, f. 9 h. — Marica Félix, clavieriste, 52 ans, rue Rouette, 10, f. 2 h. — Montet Jacques, 81 ans, rue de la Courbe, 110, f. 3 h. — Vallon Jean, coiffeur, 64 ans, rue Sichel, 3, f. 1<sup>er</sup> h. — Vve Millau, née Gonot, ménagère, 75 ans, rue Sichel, 21, f. 6 h. — Cottaz Julien, 6 jours, cours Vitton, f. 1<sup>er</sup> h. Sixième arrondissement. — Vve Kuisler, née Margarin, s. p., 70 ans, rue Gavrier, f. 4, 1<sup>er</sup> h. — Guéna Jacques, rentier, 81 ans, rue Bouteville, 110, f. 3 h. — Vallon Jean, coiffeur, 64 ans, rue Sichel, 3, f. 1<sup>er</sup> h. — Vve Millau, née Gonot, ménagère, 75 ans, rue Sichel, 21, f. 6 h. — Cottaz Julien, 6 jours, cours Vitton, f. 1<sup>er</sup> h.

DÉCÈS ET FUNÉRAILLES

Premier arrondissement. — Ep. Basset, née Marion, blanchisseuse, 65 ans, rue Royale, 18, f. 1<sup>er</sup> h. Deuxième arrondissement. — Félix Christophe, 56 ans, H.-D., f. 8 h. — Veuve Laurent, née Blanche, blanchisseuse, 56 ans, rue St-Joseph, f. 8 h. — Dessolmeaux Jean, cuisinier, 35 ans, place Bellecour, f. 6, midi. — Ep. Meunier, m. de Noir, s. p., 63 ans, rue de la Charité, f. 6, 1<sup>er</sup> h. Troisième arrondissement. — Claudine Bielle, s. p., 70 ans, rue Parmentier, 5, hôpital, f. 1<sup>er</sup> h. — André Martin, mineur, 64 ans, route de Vienne, 206, f. 9 h. Quatrième arrondissement. — Joseph Rapin, lithographe, 56 ans, rue St-Augustin, 6, f. 1<sup>er</sup> h. — Guillaume Veillet, tisseur, 61 ans, hôpital, f. 8 h. — Ep. Mollet, m., 62 ans, rue de la Courbe, 53 ans, hôpital, f. 1<sup>er</sup> h. — Veuve Durand, née Dupré, tisseuse, 61 ans, rue Jacquard, 32, f. 3 h. Cinquième arrondissement. — Schwabinsky Fidèle, cordonnier, 71 ans, rue Transsac, 21, f. 3 h. — Ep. Chénac, née Vassori, f. 3 h. — Ep. Joffroy, 16 bis, f. 9 h. — Marica Félix, clavieriste, 52 ans, rue Rouette, 10, f. 2 h. — Montet Jacques, 81 ans, rue de la Courbe, 110, f. 3 h. — Vallon Jean, coiffeur, 64 ans, rue Sichel, 3, f. 1<sup>er</sup> h. — Vve Millau, née Gonot, ménagère, 75 ans, rue Sichel, 21, f. 6 h. — Cottaz Julien, 6 jours, cours Vitton, f. 1<sup>er</sup> h. Sixième arrondissement. — Vve Kuisler, née Margarin, s. p., 70 ans, rue Gavrier, f. 4, 1<sup>er</sup> h. — Guéna Jacques, rentier, 81 ans, rue Bouteville, 110, f. 3 h. — Vallon Jean, coiffeur, 64 ans, rue Sichel, 3, f. 1<sup>er</sup> h. — Vve Millau, née Gonot, ménagère, 75 ans, rue Sichel, 21, f. 6 h. — Cottaz Julien, 6 jours, cours Vitton, f. 1<sup>er</sup> h.

BOURSE DE PARIS

du 29 novembre 1894. Valeurs à terme, Clôture d'hier, Clôture d'aujourd'hui, Valeurs au comptant, Derniers cours.

3 0/0 Français, 101.97, 101.95, 101.95, 400. 3 0/0 Américain, 100.00, 100.00, 100.00, 475. 3 0/0 Italien, 107.40, 107.40, 107.40, 470. 3 0/0 Portugais, 53.50, 53.50, 53.50, 400. 3 0/0 Espagne, 72.30, 72.34, 72.34, 400. 3 0/0 Grèce, 101.87, 101.87, 101.87, 400. 3 0/0 Russie, 65.45, 65.70, 65.70, 400. 3 0/0 Turquie, 65.45, 65.70, 65.70, 400. 3 0/0 Japon, 65.45, 65.70, 65.70, 400. 3 0/0 Indes, 65.45, 65.70, 65.70, 400. 3 0/0 Chine, 65.45, 65.70, 65.70, 400. 3 0/0 Australie, 65.45, 65.70, 65.70, 400. 3 0/0 Afrique, 65.45, 65.70, 65.70, 400. 3 0/0 Amérique, 65.45, 65.70, 65.70, 400. 3 0/0 Océanie, 65.45, 65.70, 65.70, 400. 3 0/0 Asie, 65.45, 65.70, 65.70, 400. 3 0/0 Europe, 65.45, 65.70, 65.70, 400. 3 0/0 Afrique, 65.45, 65.70, 65.70, 400. 3 0/0 Amérique, 65.45, 65.70, 65.70, 400. 3 0/0 Océanie, 65.45, 65.70, 65.70, 400. 3 0/0 Asie, 65.45, 65.70, 65.70, 400. 3 0/0 Europe, 65.45, 65.70, 65.70, 400.

APRÈS BOURSE

3 0/0 Français, 102.00, 102.00, 102.00, 400. 3 0/0 Américain, 100.00, 100.00, 100.00, 475. 3 0/0 Italien, 107.40, 107.40, 107.40, 470. 3 0/0 Portugais, 53.50, 53.50, 53.50, 400. 3 0/0 Espagne, 72.30, 72.34, 72.34, 400. 3 0/0 Grèce, 101.87, 101.87, 101.87, 400. 3 0/0 Russie, 65.45, 65.70, 65.70, 400. 3 0/0 Turquie, 65.45, 65.70, 65.70, 400. 3 0/0 Japon, 65.45, 65.70, 65.70, 400. 3 0/0 Indes, 65.45, 65.70, 65.70, 400. 3 0/0 Chine, 65.45, 65.70, 65.70, 400. 3 0/0 Australie, 65.45, 65.70, 65.70, 400. 3 0/0 Afrique, 65.45, 65.70, 65.70, 400. 3 0/0 Amérique, 65.45, 65.70, 65.70, 400. 3 0/0 Océanie, 65.45, 65.70, 65.70, 400. 3 0/0 Asie, 65.45, 65.70, 65.70, 400. 3 0/0 Europe, 65.45, 65.70, 65.70, 400.

BULLETIN FINANCIER DE PARIS

Amis qu'il était à prévoir, l'approche de la liquidation de fin de mois procure une certaine activité au marché.

En fin de compte, le camp des vendeurs finit par avoir le dessus. Le 3 0/0 finit à 101.95, le 3 1/2 reste à 107.50. L'Italien finit à 107.40, le Portugais plus faible à 72.38. Les fonds russes réalisent une avance importante, le Russe 1891 à 88.85. Le Russe revient à 65.70. Le Brésil est lourd à 75.20 ; même calme sur les sociétés de crédit.

Le Crédit Foncier et la Banque de Paris à 710. Cette dernière fait annoncer pour la première quinzaine de décembre un emprunt de 200,000 livres de la province de Spirito-Santo (Brésil). Bien entendu, tenue des Chemins Français qui regrettent tous du terrain.

Suez en hausse en 2.988, Transatlantiques à 375. Amantie centrale en hausse à 570, transactions nulles en banque, Turc 126.75. Rio un peu déprimé à 375.32. La De Beers est en hausse à 729.50. Mines d'or bien tenues sauf la Randfontein qui faillit à 16 fr. Sa Langlag est cotée 108. Monte-Rosa à 155. Champs d'Or 87.50. Clôture faible sur la rente.

NEW-YORK

CHANGES ORIENTAUX. En sterling, Shanghai (1er) 4 mois de vue, 2/3 1/4. Hong-Kong (1er) 4 mois de vue, 2/3 1/4. Yokohama 4 mois de vue, 2/3 1/4. Singapore 3 mois de vue, 2/3 1/4. Bombay (transfert télégr.) 1/1 3/32. Calcutta 1/1 3/32.

FIN DU SERVICE DE NUIT

BIBLIOGRAPHIE

Congrès viticole et agricole de Lyon. — Le compte rendu sténographique du congrès de Lyon vient enfin de paraître. En raison de l'importance considérable de cet ouvrage, Yokohama, nous nous sommes engagés à le publier. Nous n'avons pas besoin de rappeler quelle est l'importance du congrès, tous les jour-

BOURSE DE LYON

Table with columns: FONDS D'ÉTAT à terme, Derniers cours, VALEURS au comptant, Derniers cours. Rows: 3 0/0 Français, 3 1/2 Français, Egypte unifiée, etc.

BOURSE DE LYON

du 29 novembre 1894. Valeurs à terme, Clôture d'hier, Clôture d'aujourd'hui, Valeurs au comptant, Derniers cours.

3 0/0 Français, 101.97, 101.95, 101.95, 400. 3 0/0 Américain, 100.00, 100.00, 100.00, 475. 3 0/0 Italien, 107.40, 107.40, 107.40, 470. 3 0/0 Portugais, 53.50, 53.50, 53.50, 400. 3 0/0 Espagne, 72.30, 72.34, 72.34, 400. 3 0/0 Grèce, 101.87, 101.87, 101.87, 400. 3 0/0 Russie, 65.45, 65.70, 65.70, 400. 3 0/0 Turquie, 65.45, 65.70, 65.70, 400. 3 0/0 Japon, 65.45, 65.70, 65.70, 400. 3

Feuilleton du NOUVEAU LYON du 30 Novembre 1894

LES GONES DE LYON

Grand Roman inédit PAR VICTOR CHAUVET

Mais elle se remit assez vite pourtant, pour que Marius ne s'aperçût pas de son trouble. D'ailleurs, plus timidement et avec plus d'hésitation encore, le jeune homme venait déjà de reprendre: — Oh! je sais bien que j'avais tort de m'arrêter à ces pensées-là... tort de m'absorber dans ce rêve-là... Combien de fois ne me le suis-je pas dit à moi-même? Combien de fois n'ai-je pas été effrayé, épouvanté, en songeant combien allait être triste, allait être sombre l'avenir, que je me préparais? Combien de fois ne me suis-je pas dit qu'il fallait que je fusse le plus insouciant et le plus stupide des hommes, pour oser élever mes regards jusqu'à vous? Car, en effet, quand j'étais assez maître de moi pour pouvoir raisonner et que, retombant brusquement, brutalement, des songes dorés ou mon inspiration m'avait emporté, je me retrouvais en face de la réalité, en face des conventions sociales qui nous séparent, je ne pouvais m'empêcher de me demander comment j'avais pu faire pour ne pas me rendre compte

combien était grande ma folie... comment j'avais pu faire pour ne pas me rendre compte de l'immense abîme qui existait entre nous. Et alors, vous le dirais-je? Et alors, vous l'avouerais-je? Oui, pourquoi pas, puisque vous avez voulu que je vous parle franchement, et puisque je vous ai promis de ne rien vous cacher de mes pensées? Eh bien, je le dis avec honte et presque en rougissant, il y avait des moments où toute ma fierté m'abandonnait... des moments où j'étais assez lâche pour maudire mon obscurité et pour connaître l'envie, moi qui avais toujours supporté très courageusement, je pourrais presque dire très orgueilleusement. Oui, dussiez-vous me mépriser, comme il m'est arrivé parfois de me mépriser moi-même, il y avait certaines heures où j'étais plein de colère et plein de révolte contre mon humble destinée. Pourquoi n'étais-je pas né, moi aussi, comme quelques autres, avec une fortune, un nom, une situation brillante? Pourquoi n'étais-je pas, moi aussi, un de ces privilégiés de la naissance devant qui s'effacent tous les obstacles, devant qui s'abaissent toutes les barrières, et dont une femme est toujours fière? Enfin, pourquoi, puisque je devais vous connaître... puisque je devais, après vous avoir vue ne plus vous oublier jamais... oui, pourquoi, au lieu d'être votre égal allais-je être condamné à vous aimer sans espoir... à vous aimer d'un amour dont l'aveu est presque une injure pour vous! — Oh! si, je le sens bien... Oh! si, je le com-

prends bien ajouta avec plus de force Marius, j'aurais dû me faire!... Oui, surtout à ce moment, surtout après ce service que j'ai l'immense joie, l'immense bonheur d'avoir pu vous rendre et dont vous vous montrez trop reconnaissante, j'aurais dû avoir le courage de garder ce secret pour moi. Mais si j'ai eu le malheur de vous offenser en vous obéissant... je vous en supplie... oubliez-le... et pardonnez-moi!... Puis, la voix toute tremblante et se levant déjà comme pour prendre congé, il reprit aussitôt: — D'ailleurs, qu'importe ce que j'ai pu vous dire?... Nos chemins sont si différents que lorsqu'il se serait agi de moi et que j'aurais franchi le seuil de votre demeure, il est plus que probable que nous ne nous reverrions plus... Ne gardez donc contre moi aucun ressentiment, aucune colère, et laissez-moi, en vous quittant, emporter le doux souvenir de votre bienveillant accueil... Et déjà il venait de s'incliner, déjà il venait de faire quelques pas vers la porte, quand, tout à coup, la voix de Mlle de Fêchel l'arrêta. — Restez là, écoutez-moi à mon tour! venait-elle de dire. Puis, l'air très grave, elle lui fit signe de reprendre sa place autour d'elle. — Oui, écoutez-moi, reprit-elle lentement, car si je vous ai prié de me parler en toute franchise, c'est que j'attendais... c'est que j'espérais cet aveu que vous venez de me faire... Et comme Marius, foudroyé de surprise, éperdu de bonheur, n'avait pu s'empêcher de tressaillir: — Oui, je vous le répète, continua plus vivement et presque solennellement la jeune fille, cet aveu-là, je l'attendais, je l'espérais...

Vous voyez combien à mon tour je suis franche avec vous?... Mais je veux l'être jusqu'au bout... mais je veux aussi vous ouvrir tout mon cœur et vous faire connaître toutes mes pensées... Elle fit une pause, puis reprit: — Tout à l'heure, en me parlant de notre première rencontre, vous me disiez qu'à partir du moment où vous m'aviez vue, votre existence avait tout à coup changé... — Oui, c'est vrai!... Oui, je vous le jure, j'interrompis vivement et doucement Marius. — Jusque-là aucune mélancolie, aucune tristesse ne vous avait gâté la joie que vous éprouviez de vivre... — C'est vrai! — Et vous alliez insouciant et heureux comme cela arrive quand on n'a nul souci, nulle arrière-pensée, nul regret... — Oui! fit tout bas le jeune homme. — Mais, dès le jour où, pour la première fois, le hasard nous avait mis en face l'un de l'autre, mon souvenir vous avait sans cesse poursuivie... — Oui, sans cesse!... Oui, à chaque minute, à chaque seconde votre image se dressait devant mes yeux!... — Eh bien, moi, continua mademoiselle de Fêchel de sa voix toujours lente et douce, je n'ai peut-être pas éprouvé aussi brusquement, aussi soudainement, le même sentiment que vous... Vous voyez, n'est-ce pas, que je suis sincère? Cette première rencontre, dont vous vous êtes toujours souvenu, a passé pour moi à peu près inaperçue... Puis, cette indifférence a fait place à de la

surprise; puis, cette surprise à une sorte de colère et d'indignation. — Oui, vous trouver toujours sur mes pas... vous rencontrer toujours sur mon chemin... cela me révoltait... me causait une violente irritation que je ne pouvais vaincre... Mais cependant il y avait dans votre attitude toujours tant de respect, et dans votre regard toujours tant de sympathie, que peu à peu une étrange métamorphose aussi se fit en moi et que j'en arrivai à ne plus me reconnaître. Non seulement maintenant je ne vous en voulais plus de vous assiduité à vous trouver chaque dimanche sur mon passage, mais j'en étais à désirer de vous rencontrer, à désirer de vous revoir. Puis, peu à peu encore, je sentis que toutes mes pensées allaient vers vous, que toutes mes pensées me parlaient de vous... J'avais voulu chasser votre souvenir... j'avais voulu m'affranchir de cette espèce de tyrannie que vous exerçiez sur mon esprit, et puisqu'il faut tout vous dire, je l'ai essayé plus d'une fois. — Oui, plus d'une fois, j'ai tenté de me reprendre, de me reconquérir et de vous échapper... Mais c'était toujours vainement, toujours inutilement. — Mais toujours votre pensée me pressaisait et s'imposait à ma volonté. — Et alors pendant des heures je me posais mille questions sur vous? — Oui, mille questions sur vous? — Et où veniez-vous? — Et comment le hasard vous avait-il amené près de notre château? (à suivre)

TISANE VÉGÉTALE CONTRE LA CONSTIPATION ET LES EMBARRAS GASTRIQUES PRIX : 2 fr. 50 le flacon; 1 fr. 25 le demi-flacon Pharmacie J. ROUSSET LYON 19, Grande Rue de la Croix-Rousse

GRANDE MAISON DE FOURNITURES F. MUSY 71, chemin de Saraban, près la rue Paul-Bert

Fabrique de Chapeaux, Paille et Foutre, Formes, Fleurs, Rubans, Soieries, Velours, Dentelles et Nouveautés pour Modes, Toiles de Voiron et du Nord, Service de Table, Cretannes, Calicots, Cotonnes, Mousselines, Piqués, Rideaux, Broderies, Confections diverses, Lingeries, Jerseys, Flanelles, Chemises blanches et couleurs, Vêtements de travail, Bonneterie coton et laine, Gilets de Classe, Draperies et Lainages, Spécialité de Mérinos de Classe, Draperies et Passementeries, Corsets, Ganterie, Boutons, Parapluies, Réparations de Chapeaux et Plumes, etc. Laines à Matelas, Crins, Plumes, Duvels, Toiles pour literie. Par les Tramways de Bron, Montchat, Villeurbanne, par Bellecour et les Cordeliers.

ORDRES DE BOURSE AU COMPTANT ET A TERME - LYON ET PARIS A. MAZERAUD, 19, rue Gentil, Lyon Paiement de coupons échus ou non échus Renseignements gratuits. - Adr. télégr. : MAZERAUD-BOESRU

MANUFACTURE DE PIANOS Maison fondée en 1826 V<sup>e</sup> MAROKY 17, Rue Neuve, 17 Cit-devant 44, place de la République Vente, Location, Echange, Accord et Réparations

POSTE RESTANTE OFFICIEUSE Passage des Terreaux, 44-46-48, LYON Cette maison a pour but de faciliter au public la réception ainsi que la réexpédition de courriers postaux ou télégraphiques, sans crainte d'attente ou d'erreur. 800 CORRESPONDANTS DANS LE MONDE ENTIER

TIMBRES EN CAOUTCHOUC plaques émaillées et gravées pour portes et enseignes, articles et jouets nouveaux. SAMUEL FORT, à Privas Prix courants franco sur demande, catalogues, conditions aux agents et jolie surprise contre 0.65.

LEÇONS DE COMPTABILITÉ De 8 à 10 heures du soir M<sup>lle</sup> OLLIVIER 3, Rue de la République, 3 LYON

LOTS DE TERRAINS clos et complantés, de 300 à 25.000 mètres A VENDRE PETITES PROPRIÉTÉS De 4.600 à 8.000 r. avec jardins S'adresser ou écrire C. Barbier, régisseur, 52, cours Richard-Villon, Lyon-Montchat.

AGENCE GÉNÉRALE D'IMPORTATION 22<sup>e</sup> Année - COMMISSION - EXPORTATION - 22<sup>e</sup> Année Cachets Azymes universels de l'Usine CHAPIREAU E. GUYOT Droguiste-herboriste de 1<sup>re</sup> classe, diplômé par l'École supérieure de pharmacie, en date du 11 juillet 1872 4, rue Masson, Lilius (Seine), précédemment 6, rue Compans, Paris Bandage sans ressorts, système nouveau perfectionné Pour le maintien garanti de toutes les hernies réductibles, quels qu'en soient le volume et l'ancienneté, sans aucune gêne, et pouvant être conservé sur soi nuit et jour, les deux seuls moyens pratiques et admissibles pour la guérison dans les cas possibles. Ces bandages perfectionnés, et d'une solidité incontestable, ne doivent pas être comparés à ceux présentés comme étant les mêmes, n'ayant en réalité pour toute ressemblance que le nom. CEINTURES HYPOGASTRIQUES SANS RESSORTS Pour le déplacement de l'utérus ou matrice SOULAGEMENT RÉEL ET IMMÉDIAT Bas pour varices sur mesures, Ceintures, Ventrières ombilicales, Injecteurs, etc. Tout appareil reconnu laissant à désirer est changé ou modifié sans aucune rétribution Envoi franco en province à partir de 25 francs, contre mandat-poste à l'ordre de M. GUYOT N.-B. - Aucun courtier de la maison n'a le droit d'embaïsser des factures

MOTEURS A VAPEUR Machines à Vapeur Constructions mécaniques A. FARRA & C<sup>ie</sup> 25, Chemin des Pins

OCCASION RARE Fonds de Cafés à vendre, bien situés, près des cinquières de la Guillotière, avec jeux de boules et tonnelles. S'adr. au bureau du journal, de 4 à 9 heures du soir.

Maison de Convalescence Pension bourgeoise Soins et traitement de famille à des prix très modérés Appartements à louer meublés ou non 40, Chemin Saint-Maximin LYON-MONPLAISIR Passage du tramway de Montchat à l'entrée du chemin.

Compagnie des Messageries maritimes PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS Méditerranée, Mer Noire et Angleterre Départ de Marseille, du 26 novembre au 3 décembre 1894 Vendredi 30 novembre midi : Angleterre. — Pour le Havre et Londres. Guadalquivir, cap. Vannier. Samedi 1<sup>er</sup> décembre, 4 h. s. : Egypte, Syrie et Grèce. — Pour Alexandrie, Port-Saïd, Jaffa, Beyrouth, et retour par Tripoli, Lattaquié, Alexandrette, Vathy (Samos), Smyrne, Salonique et le Pirée. Djennah, cap. Giroude, cap. Bousquet. Samedi 1<sup>er</sup> décembre, 4 h. s. : Grèce, Turquie et Mer Noire. — Pour le Pirée, Smyrne, Dardanelles, Constantinople, Kérassunde, Trébizonde et Batoum. Erymanthe, cap. Fontana. Départ de Marseille, le 9 décembre 1894, à 4 h. du soir. Égypte, Indes, Cochinchine, Tonkin, Manille, Chine et Japon Pour Alexandrie, Port-Saïd, Suez, Aden, Colombo (et par transbordement Pondichéry, Madras, Calcutta), Singapour (et par transbordement Batavia et Manille), Saigon (correspondance avec la ligne du Tonkin), Hong-Kong, Shang-Haï, Nagasaki, Kobé et Yokohama-Melbourne, cap. Départ de Marseille, le 23 décembre 1894, à 4 heures soir Pour Alexandrie, Port-Saïd, Suez, Aden, Colombo, Singapour (et par transbordement Batavia, Samarang et Manille), Saigon (correspondance avec la ligne du Tonkin), Hong-Kong, Shang-Haï, Nagasaki, Kobé et Yokohama. Ernest-Simons, capit. Vimont, lieutenant de vais. Australie et Nouvelle-Calédonie Départ de Marseille, le 3 décembre 1894, à 4 h. du soir Pour Port-Saïd, Suez, Aden, Mahé (et par transbordement La Réunion et Maurice), King George's Sound, Adélaïde, Melbourne, Sydney et Nouméa. Ville-de-la-Croix, cap. Piaschi, lieutenant de vais. Bombay, Zanzibar, Madagascar, La Réunion et Maurice Départ de Marseille, le 12 décembre 1894, à 4 h. du soir Pour Port-Saïd, Suez, Obock, Aden (et par transbordement Kurrachee et Bombay), Zanzibar, Mayotte, Nossi-Bé (et par transbordement Majunga, Maitirano, Morondava et Nossi-Vey), Diego-Suarez, Sainte-Marie, Tamatave, La Réunion et Maurice. Traouady, capit. Scipioni. Portugal, Sénégal, Brésil et la Plata Départ de Bordeaux, le 5 décembre 1894 Pour Lisbonne, Dakar, Rio-Janeiro, Montévidéo et Buenos-Ayres (et pour Santiago et Valparaiso (Chili) par transit à travers la Corollière, en service combiné avec la Compagnie Nationale des Transports « Express Villalonga » pour passagers seulement). La Plata, cap. Baule, lieutenant de vais. Départ de Bordeaux, le 20 novembre 1894 Pour Vigo, Lisbonne, Dakar, Pernambuco, Bahia, Rio-Janeiro, Montévidéo et Buenos-Ayres; Rosario (par transbordement) (et pour Santiago et Valparaiso (Chili) par transit à travers la Corollière, en service combiné avec la Compagnie Nationale des Transports, « Express Villalonga » pour passagers seulement). Orenoque, cap. Le Gall, lieutenant de vais. Départs du Havre pour Marseille Lundi 3 décembre : Tigre, capit. Remès S'adresser à Lyon, 7, place des Terreaux

ANNONCES DÉMOCRATIQUES Avis divers à 0.15 la ligne Offres et demandes d'emplois. — Objets à acheter ou à vendre. — Objets perdus et trouvés. — Echanges d'objets mobiliers, demandes et offres. — Locaux demandés ou à louer. — Avis pour dettes. — Avis de cessation de commerce et autres avis de tous genres. S'adresser place des Terreaux, 7, à l'entresol BUY fils, rue Romarin, 16

J. COLOMBIER FILS 24, 26, 28, Rue des Tuileries - LYON-VAISE APPAREILS PERFECTIONNÉS pour la Distillation à feu nu ou à la vapeur des Hares, Vins, Liqueurs, Cidres, FRUITS Et autres produits NOTA. — On trouve toujours en magasin des Alambics prêts à être livrés.

A CÉDER pour cause de santé, CAFÉ-RESTAURANT, bien situé, renommé et faisant un beau chiffre d'affaires, à Tournon (Ardèche). S'adresser à M. Roux, restaurateur, à Tournon (Ardèche), ou au bureau du journal.

VERRERIES RÉUNIES De la Loire et du Rhône RIVE-DE-GIER BOUTEILLES EN TOUS GENRES Bonbonnes et dames-jeanne

SUPRÊME APÉRITIF DIGESTIF CHABLY ou QUINA JEUNE TIRÉ & VINS FRANÇAIS VENTE EN GROS : C. DESPLAÇE, LYON

BRODERIES TAPISSERIES ARTISTIQUES Spécialité de Montures d'ouvrage fantaisie Prix modérés 7, RUE SERVIENT (en face la nouvelle Préfecture)

Papiers peints DANS TOUS LES GENRES B. COLIN 7, Rue de l'Hotel-de-Ville, 7 En face la Société Lyonnaise, près les Terreaux LYON Décorations, Tentures de tous styles. — Baguettes, Rosaces Paravents et Devants de Cheminée

Feuilleton du NOUVEAU LYON du 30 Novembre 1894

L'Ebéniste de la rue du Bœuf

PAR PIERRE DELCOURT

— Mais... la nourrice?... — C'était ma sœur; elle est morte. — Ne vous tourmentez pas, chère madame, je vais chercher, et puis si je ne trouve pas, eh bien j'attendrai la majorité de Blanche et je ferai accomplir les formalités nécessaires à pareil cas; malheureusement ce sera un retard dans notre bonheur. Madame Martin, assurée, prit congé de Georges, et ne le quitta qu'après lui avoir affirmé que quoiqu'il pût arriver, elle n'abandonnerait jamais sa fille d'adoption. XV LE COMMISSIONNAIRE AUX HALLES Pendant que Georges et Blanche conservaient à la façon que nous venons de dire, Robert de Montfort, assis à une table d'un petit café de la rue Thévenot, donnait des marques fréquentes d'impatience. Il tournait brusquement la tête vers la porte, chaque fois qu'elle s'ouvrait du dehors pour livrer passage à un nouvel arrivant. — Enfin, le voilà, murmura-t-il, à la vue d'un étranger poussant la porte devant lui. Ce dernier reconnut Robert du premier coup d'œil et vint droit à lui, la main tendue, le sourire aux lèvres.

— Je parie, Monsieur de Montfort, dit-il, que mon retard a dû vous inquiéter. — Monsieur Jolimetz, c'est un sentiment bien excusable. Trois mois déjà se sont écoulés depuis... — Chut! si bien que ce café soit assez paisible, on ne sait jamais qui on a exactement à ses côtés. — Sans doute, dit Robert, en baissant la voix, mais, voyez-vous, monsieur Jolimetz, j'enrage, chaque jour, en voyant combien peu nous avançons dans nos recherches. — Evidemment. Sans cet argent, il nous serait difficile de commencer la grande lutte. A quoi vous a servi le votre et celui de Claudius? — Le malheureux!... Depuis que je lui ai parlé d'espérance, il ne vit plus, et, comme moi, il s'impatiente chaque jour... — C'est que, en plus de vous, il espère retrouver la femme qu'il aime toujours... — Si elle n'est morte. — Il croit, avec assurance, en son existence. — Oh! je l'espère aussi. — Mais, comment n'est-il avec vous, en ce café? — Je l'ai chargé d'une course... Enfin, vous avez découvert... — Oui... — Courtalin?... — Fêchel l'a dénichée... — Il se pourrait... Enfin!... Dieu soit loué!... Et, c'est Fêchel?... — Qui l'a découvert?... Oui. — Où? — Aux Halles, où il exerce le métier de commissionnaire.

— Lui! un métier aussi modeste!... Et, son argent?... — Dame, je ne peux vous fournir aucune explication, vous-même, à ce sujet n'en savez guère davantage que moi, ou plutôt l'un et l'autre, nous n'avons connaissance de ce que vous a raconté au baigne le Grand-Még. — Il est vrai. Bref, Courtalin est aux halles. — Où il exerce le métier de commissionnaire. — Et cela rapporte? — Un hasard de la clientèle; il peut bien gagner de trente à quarante sous dans la journée. — Mais alors! exclama Robert, il n'a plus cet argent! — A moins que par un excès d'honnêteté il vive misérablement à côté, sans y toucher. — Oui, peut-être est-ce cela; je vous l'ai dit déjà, Courtalin était au baigne, un homme taciturne, condamné pour assassinat et non pour vol. Il fuyait avec répugnance la société immonde de chiourme. Il a dû vous être d'un précieux secours. — Oui, répondit, en soupirant, Montfort. Il avait tué, du moins, la justice l'avait condamné pour cela, car il affirmait être innocent, mais il n'était point un malhonnête homme au fond; j'éprouvais quelque douceur à vivre avec lui. Au reste quand je lui eus sauvé la vie en le retirant brusquement de dessous cette pièce de bois qui allait l'écraser, il me considéra dès lors comme un dieu et devint mon plus fidèle serviteur. Cependant, tout en me faisant l'offre bizarre de cet argent, il ne se confessa pas à moi, et demeura fort mystérieux sur son passé et l'origine de cette fortune... Enfin il est retrouvé! — Et, peut-être sera-t-il moins discret, maintenant.

— Peut-être... Et c'est Fêchel qui l'a découvert!... Ainsi Claudius, après m'avoir sauvé la vie, en mer, me procura peut-être le moyen de reprendre ma fortune, car c'est à lui que nous devons l'aide de Fêchel. — Le fils de la mère Fêchel, à qui il avait rendu service au baigne, comme vous, pour Courtalin. C'est curieux comme similitude. C'est aussi fort heureux qu'il ait retrouvé la brave mère Fêchel, et surtout que celle-ci ait eu un fils comme le sien... Quelle recrue que celle de ce garçon... Un vrai rat parisien, le nez toujours au vent, commaisant Paris mieux que quiconque... Mais, le voici. Et Jolimetz s'interrompt pour tendre la main à un nouvel arrivant. Fêchel, rapin de son métier, était un grand diable, paraissant âgé de 18 ans, habillé de vêtements toujours trop courts pour lui et parfaitement usés aux jointures, coiffé d'un chapeau mou, aplati sur de longs cheveux, emmêlés et retombant sur ses petits yeux qui semblaient tombés et presque sans vie, mais qu'allumait, par intervalles, un regard d'intelligence ou de fine ironie. Dans le visage du peintre, un point frappait plus particulièrement le nez, qui semblait avoir la faculté de frétiller comme celui d'un chien courant et de flâner au loin, en les analysant, les innombrables émanations du pavé parisien. Fêchel s'en vint à la table des deux hommes en débanchant sa grande taille et en ballottant ses bras comme deux immenses balanciers. — Bonjour, monsieur de Montfort, bonjour, monsieur Jolimetz, dit-il en s'asseyant; si vous voulez voir Courtalin, venez. Il vient de terminer une course et nous attend.

— Vous lui avez annoncé que nous étions? demanda Montfort. — Non, répondit paisiblement Fêchel, il croit avoir affaire à des bourgeois qui veulent le charger d'une commission. — Eh bien, dit Jolimetz, vite, en route! — Et il appela le garçon pour régler. — Permettez, cher monsieur, s'écria Fêchel en l'arrêtant, j'ai fort couru, aussi boirai-je un peu de vin, avec un profond plaisir. — Soit, dit Jolimetz, un peu impatient, mais hâtez-vous. — Pourquoi faire? répondit paisiblement Fêchel, l'homme nous attend dans un petit « zine » de ma connaissance. Il est payé, car lui est égal de demeurer là longtemps... Garçon, un vermouth!... — Voilà!... dit le garçon, en faisant mine de s'en aller. — Attendez donc, ce n'est pas fini. — Bien, monsieur, avec quoi? — Un vermouth, une goutte d'amer et une larme de cassis, dans un grand verre... Voyez-vous, M. de Montfort, du premier coup d'œil, je l'ai autopsié, cet homme, c'est un mammifère très curieux, doublé d'un philosophe, possédant cette vertu qu'on appelle la patience... Là, garçon, assez... attention! c'est bien... l'eau frappée maintenant. Sans doute, Montfort connaissait-il Fêchel assez pour savoir l'inutilité de toute lutte avec le jeune peintre. Il s'assit donc, rongé son frein, et dut attendre, non sans supporter rageusement le son rire railleur de Jolimetz, que Fêchel eut achevé de confectionner son vermouth. (A suivre)